Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 12 (1982)
Heft: 1

Artikel: Méditation pour l'an neuf
Autor: Hollossy, Colette d'
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-829233

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Méditation pour l'an neuf

Pour mériter le bonheur, bannissons tout ce qui est négatif: les anxiétés, les angoisses, les craintes, les peurs, les faiblesses, les regrets, les remords, les ressentiments. Tout ce qui encombre le canal de la grâce et empêche les choses heureuses de nous parvenir.
Redoutons la haine, pardonnons à ceux qui ne comprennent pas, à ceux qui doutent, qui ne croient pas, qui critiquent et qui font le mal. Pensons à eux sans aigreur dans notre cœur.
Notre pensée est toute puissante. Elle peut supprimer la maladie; elle peut faire, d'un lieu où règne le mal, un lieu où règne le bien.
Il faudrait naître avec le cœur bon... Dix justes en Israël pour sauver le monde... On a trop accumulé et déformé la vérité. Pensons à cette phrase de Miche-Ange s'adressant à Jules II qui s'étonnait de l'absence de l'or sur les vêtements des personnages peints au plafond de la chapelle Sixtine: «Saint-Père, en ce temps-là, on ne portait point d'or. Les hommes que vous voyez n'étaient pas des riches, mais des saints, ennemis de toute pompe». C'est l'artiste qui explique au souverain pontife l'attitude et l'esprit des premiers chrétiens! A notre époque il est bon de se détacher de l'or, de l'argent. Car un homme qui vit sainement, dans l'ordre et la justice, verra toujours ses besoins les plus profonds comblés. Ce qui lui permettra de partager sa prospérité avec ceux qui l'entourent.
Commençons toute journée avec gratitude et la conscience que la VIE est un merveilleux présent.

Colette d'Hollosy

leurs laxatifs. Cet abus est souvent nié, même si une rectoscopie, qui met en évidence une pigmentation caractéristique de la muqueuse rectale, prouve le contraire. Dans certains cas d'abus majeurs — il s'agit souvent de jeunes femmes très amaigries, affaiblies — les problèmes diagnostiqués sont parfois très difficiles à résoudre, le tableau clinique pouvant évoquer une insuffisance de la glande hypophysaire ou une anorexie mentale. Même une hospitalisation ne permet pas de rompre le cercle vicieux, la patiente se faisant livrer clandestinement son laxatif. Ces abus, heureusement rares, peuvent aboutir à des lésions rénales et à un bouleversement de l'équilibre électrolytique de l'organisme irréversibles et même entraîner la mort.
Depuis quelques années, une autre complication grave de l'abus des laxatifs a été découverte. Nombre de ces derniers, en vente libre dans le commerce, contiennent une substance chimique qui à la longue peut provoquer des lésions graves au niveau du foie, une hépatite chronique pouvant évoluer vers une cirrhose. Il s'agit donc d'une hépatite médicamenteuse. C'est la raison pour laquelle les hépatologues de Suisse ont proposé que ce type de laxatifs ne soient plus délivrés sans ordonnance médicale.
Choléra médicamenteux, hépatite chronique, constipation chronique rebelle à tout traitement, voilà à quoi s'exposent ceux qui ont recours d'une façon régulière, donc abusive, à l'usage des laxatifs, pour traiter une constipation ou même pour avoir simplement une sensation de «vacuité» intestinale. Ceux qui doivent, au fur et à mesure que le temps passe, augmenter leurs doses risquent d'être pris dans un engrenage qui peut avoir des conséquences très graves.
N'oublions pas que les doux laxatifs à base de plantes, agissant par irritation de l'intestin, exercent leurs effets en contrariant la nature et le comportement normal d'un intestin sain, tout au plus paresseux. Les laxatifs peuvent cependant être utilisés en qualité d'appoint, surtout chez le vieillard, mais avec la plus grande prudence. La rééducation d'un intestin paresseux par des mucilages, des massages abdominaux, de l'exercice physique est la base du traitement de la constipation.
Comme le disait le professeur Demole de Genève, évitons de devenir des obsédés fécaux.

Dr M. M.

Les barques du Léman

Le 28 novembre 1981 s'est ouvert au Musée du Léman, à Nyon, une exposition temporaire intitulée *Les Barques du Léman,* plus spécialement consacrée aux deux unités encore existantes, la *Neptune* et la *Vaudoise.* Elles ont été toutes deux à la une de l'actualité lémanique lors des travaux entrepris pour les restaurer et les sauver des outrages du temps.
Un des buts de l'exposition est de permettre au public de mieux connaître l'histoire de ces deux barques et, surtout, de lui présenter l'ampleur de l'effort entrepris pour les sauver. Ce travail est l'œuvre de spécialistes, rares de nos jours, et exige un matériel considérable (100 m³ de bois ont été débités et façonnés pour la *Neptune*!). A cet effet, un ensemble de vues des deux chantiers sont présentées, ainsi que des pièces originales des deux barques.
L'exposition est complétée par des croquis, dessins et maquettes anciennes et récentes, dont celles de la *Vaudoise* et de la *Canonnière.* Le visiteur pourra aussi voir une large gamme d'outils des chantiers navals, des pièces de gréement et d'équipement, ainsi qu'une maquette de barque «inachevée».

M. l. md
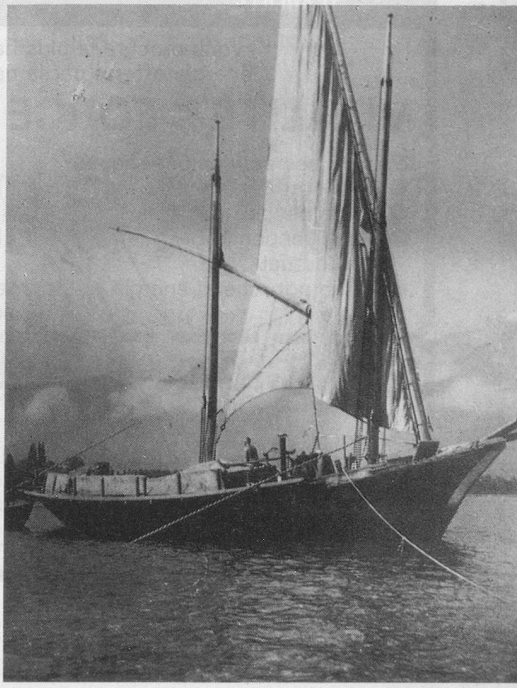
La *Vaudoise.* Avant d'être achetée en 1948 par la Confrérie des Pirates d'Ouchy qui l'ont baptisé *Vaudoise,* ce brick s'appelait *Violette.* Il appartenait à Eloi Giroud, de Villeneuve, que l'on voit ici en train de décharger son bateau (photo N. Charmillot).